

COBEPS

Rapport d'enquête du COBEPS
Ballet de lumières
Suarlée
20 juillet 2013



Cliquez sur l'image pour afficher la vidéo

Daniel Van Assche et Edouard Mondron
Février 2014

TABLE DES MATIERES

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION	3
RAPPORT DE L'OBSERVATION	5
I. Les témoins	5
I.1. Le témoin principal.....	5
I.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal	5
II. Les lieux.....	6
II.1 Situation géographique des témoins, au moment de l'observation	6
II.2. Analyse de l'environnement	8
III. Le moment	8
III.1. Analyse du contexte temporel	8
IV. Les conditions de l'observation.....	9
IV.1. Météo et visibilité	9
IV.2. Situation astronomique	9
IV.3. Conditions d'observation.....	11
V. Les faits décrits par le témoin	11
V.1. Narration.....	11
V.1.2. Fin de l'observation	22
V.2. Description détaillée du phénomène principal	22
V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal	22
V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation	23
V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement	23
VI. L'enquête	27
VI.1. Les enquêteurs	27
VI.1.1. Enquêteur principal	27
VI.1.2. Autres enquêteurs.....	27
VI.2. Les recherches.....	28
VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées	28
VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête.....	28
VI.2.3. Evaluation du témoin par l'enquêteur	28
VI.2.4. Evaluation du phénomène observé.....	29
VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)	36
VI.3. Conclusions de l'enquête	40
VI.3.1. Classification	40
VI.3.2. Identification	40
VI.3.3. Indices	40
REFERENCES.....	41
REMERCIEMENTS	41
ANNEXES	42

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION

Titre	Ballet de lumières
Lieu (situation du témoin)	5020 Suarlée Latitude : 50°28'49.33"N Longitude : 4°46'42.24"E
Date	20 juillet 2013
Heure de début	22h20
Durée	30 minutes
Témoin principal	JPBX
Nombre de témoins	1
Nombre de phénomènes	1
Forme du phénomène principal	Ensemble fixe de lumières
Distance du témoin (au plus proche)	Non déterminée
Dimension (au plus proche et la plus grande)	Non déterminée
Couleur	Blanche
Luminosité	Non éblouissante
Bruit	Néant
Classification Hynek	LN
PANI (GEIPAN)	B
Etrangeté	
Crédibilité	
Auteur de l'enquête	Daniel Van Assche et Edouard Mondron
Date de début d'enquête	28 septembre 2013
Identification et probabilité	Lune

Résumé

Il est environ 22h20 le 20 juillet 2013. Monsieur JPBX regardait la télévision. Suite à une incapacité temporaire de se mouvoir, celui-ci se trouvait assis dans son salon face à la télévision. Celle-ci, entourée de deux grandes fenêtres donnant sur la rue. Il est à noter que, en raison de la présence d'arbres de l'autre cote de la route, leur feuillage obstruait quelque peu la vue.

Ce soir-là, le témoin remarqua une première lumière de forte intensité mais non éblouissante qui attira son attention. Par la suite, un bon nombre de lumières s'allumaient et s'éteignaient derrière le feuillage, au travers d'une trouée d'arbres situés en face de son domicile, de l'autre côté de la route. Le témoin décrit un ballet lumineux qu'il observa durant environ 30 minutes, avant de se lasser. Connaissant le phénomène OVNI, le témoin a toujours une caméra avec lui. Sa mobilité étant réduite, il demanda à son épouse de lui apporter son Handycam SONY.

Sans attendre, il commença à filmer. Trois documents visuels ont été récupérés pendant l'enquête. L'un a une durée d'environ 1 minute et la durée du second est de plus de 16 minutes. Tous deux ont été filmés le soir du 20 juillet. Lors de notre entrevue, le témoin nous donna également une vidéo de 2 minutes relative à son observation du 16 septembre.

Selon le témoin, les lumières semblaient relativement fixes dans le ciel. Durant ce ballet lumineux, les lumières passèrent du blanc à l'orange-brun-ocre avant de s'éteindre pour un petit temps et recommencer ce cycle plusieurs fois en présentant des variances dans l'intensité. Ces détails sont également visibles sur les vidéos. L'observation était nocturne et le ciel était dégagé. Le témoin signala la présence de la Lune, située probablement plus à gauche du phénomène observé. Néanmoins, durant l'observation il semble que le témoin ne pouvait localiser la Lune. L'observation ne s'arrête probablement pas mais le témoin monta se coucher vers 22h50 après ne plus avoir aperçu le phénomène durant plus d'une minute. Il expliqua que la fatigue le gagna.

Une deuxième observation a eu lieu 3 semaines après, le 16 septembre vers 21h40. Le phénomène semble plus court selon le témoin. Remis dans la même situation, Monsieur JPBX aperçut une lumière d'une plus forte intensité et qui semblait relativement fixe cette fois. Cette fois, pas de variation dans l'intensité lumineuse ni de ballet lumineux. JPBX a cru que c'était la Lune mais après réflexion, il n'arrive pas à l'admettre vu la grandeur de la lumière et de son intensité (comme un phare de voiture à 30 mètres).

Pendant les deux observations, Monsieur JPBX n'a pas été gêné par la luminosité qui ne l'éblouit jamais. Ici encore, il arrêta de filmer car il ressentit de la fatigue et préféra aller dormir. Il est incapable d'évaluer la distance des lumières en raison d'un manque de repères.

Sa femme n'est pas intéressée et ne porte aucune attention à l'observation ni même au sujet des OVNI.

La deuxième observation du témoin ne laisse pas de doute en ce qui concerne la Lune. Les deux observations sont expliquées par la vision de la Lune à travers les feuillages de l'arbre situé de l'autre côté de la rue. Cette identification apparaît de façon évidente grâce à la vidéo prise le 20 septembre dans des conditions similaires.

RAPPORT DE L'OBSERVATION

I. Les témoins

Nombre de témoins : 1

I.1. Le témoin principal

Prénom & nom :

INITIALES : JPBX

Adresse : 5020 Suarlée

Tél. :

Email :

Etat civil: marié et âgé d'environ 65 ans

Sexe : masculin

Formation:

Profession: publicitaire

Autorisation: diffusion discrète (initiales)

I.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal

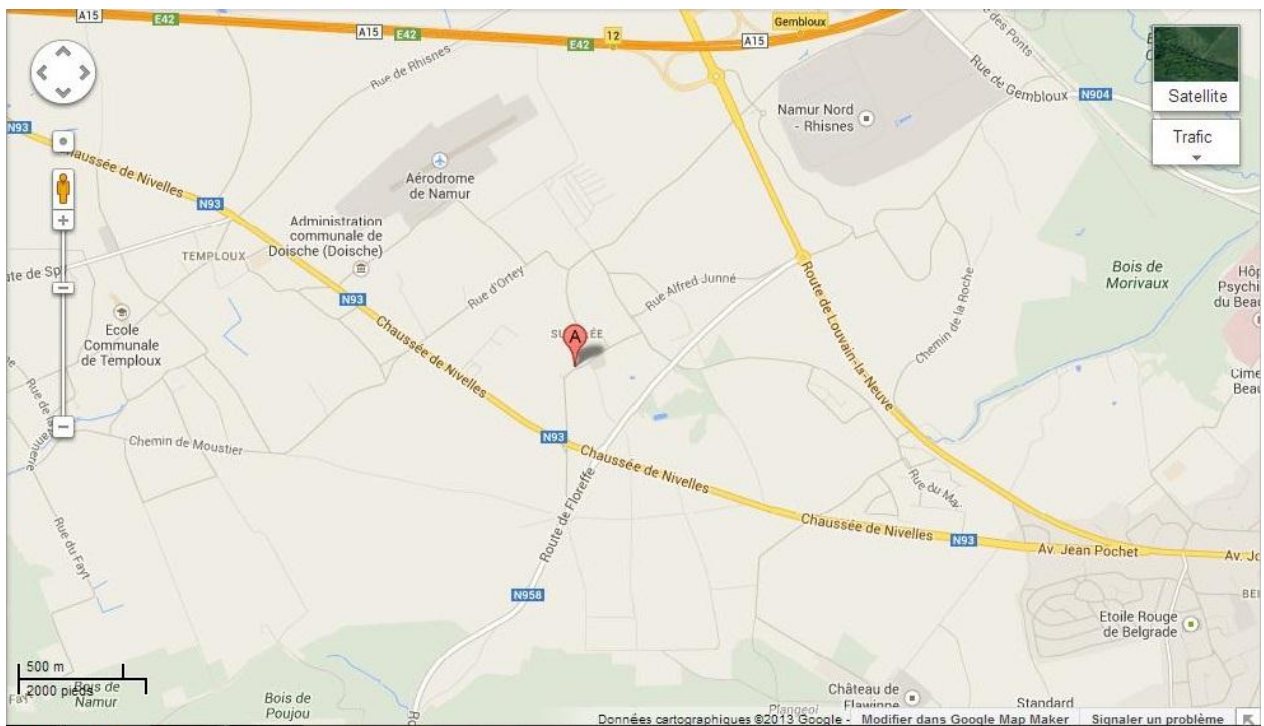
L'épouse du témoin principal était présente mais marque un profond désintérêt pour le phénomène OVNI. Elle ne l'a donc pas observé.

II. Les lieux

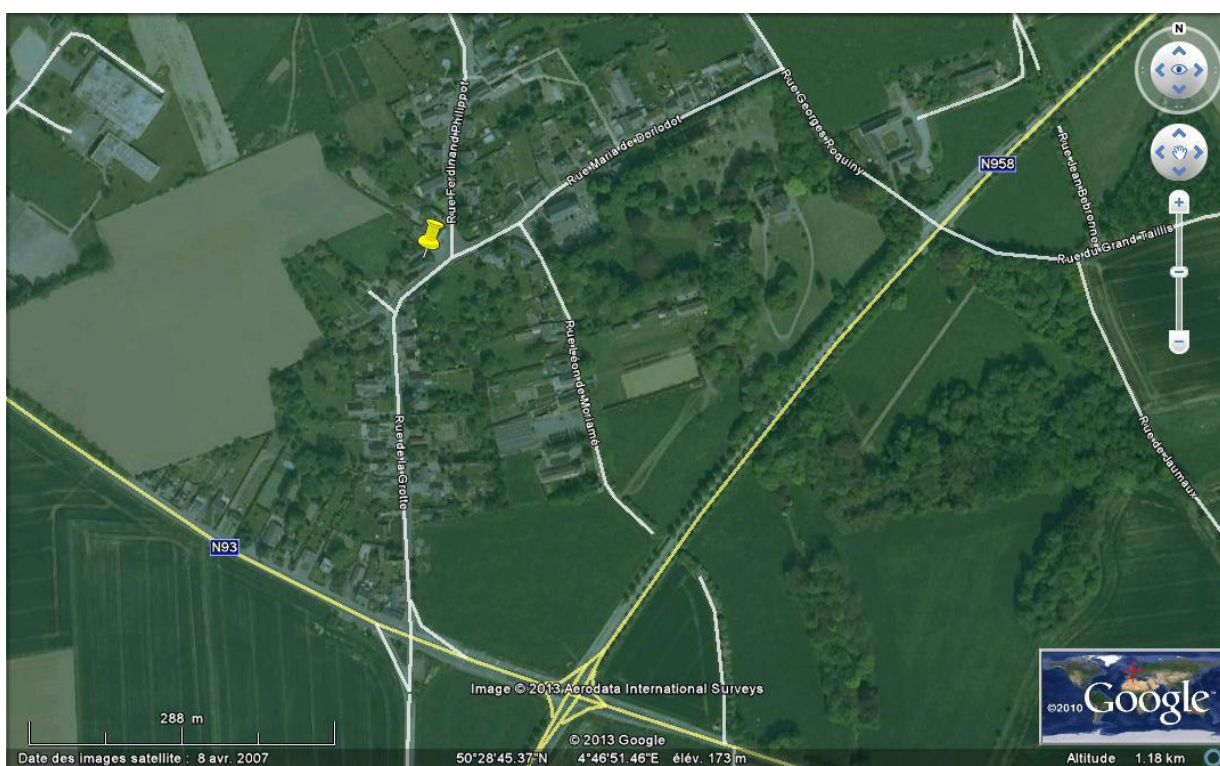
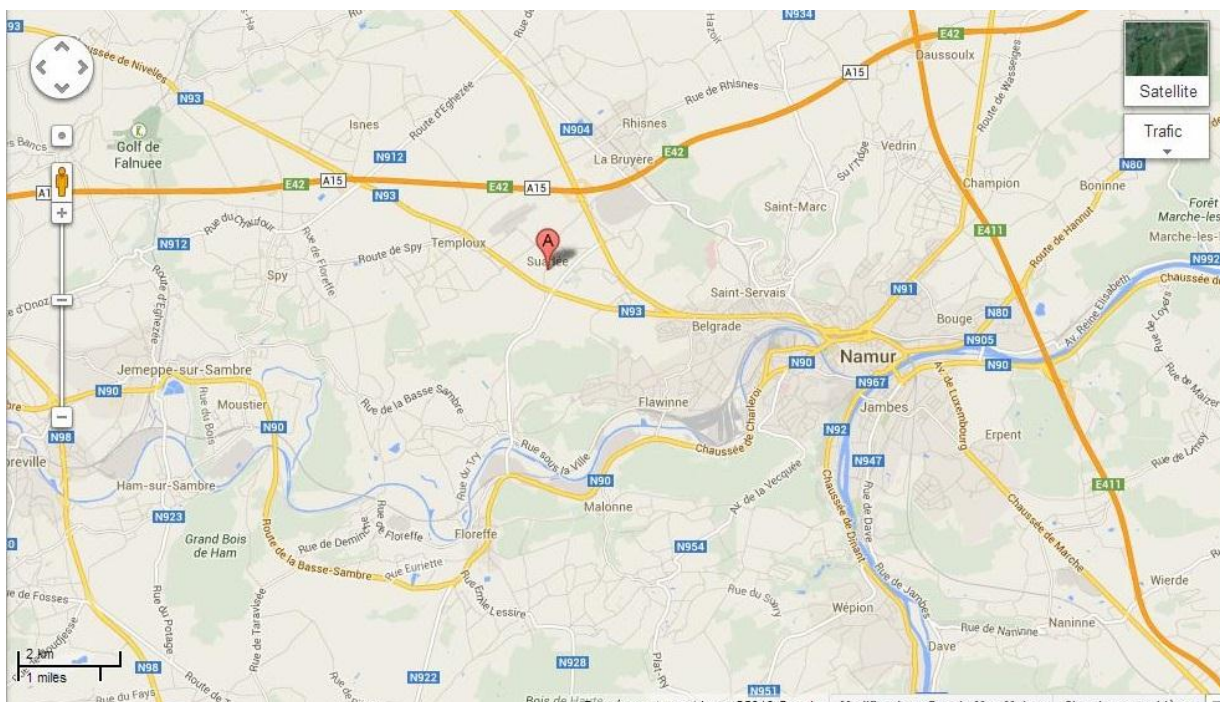
II.1 Situation géographique des témoins, au moment de l'observation

Les coordonnées de l'observation correspondent à la projection WGS84 de Google Map ou Google Earth.

Latitude : 50°28'49.33"N
Longitude : 4°46'42.24"E
Altitude : 174 m
Carte IGN 1/10.000 : 47/3S



Carte des environs de Suarlée



Carte des environs de Suarlée

Pays : Belgique
Commune : 5020 Suarlée
Lieu-dit ou adresse :

Description des phases et positions des témoins durant l'observation

Une seule phase.

Moyen de déplacement utilisé : l'intégralité de l'observation est réalisée à l'intérieur du domicile du témoin.

II.2. Analyse de l'environnement

Description des lieux et repères : L'observation se fait au milieu d'une zone rurale, dans une petite commune du Namurois. L'aéroport de Temploux est situé au NO à environ 1,1 kilomètres du lieu de l'observation. La gare de Namur, située à l'Est est à 6,1 kms. La Citadelle de Namur est à l'Est, Sud-Est à environ 6,5 kilomètres du lieu de l'observation. Au sud, un hangar, probablement agricole, est situé à environ 155 mètres. La nationale 93 (Namur-Sombreffe) est située à 360 mètres.

La vue en direction du phénomène n'est pas bien dégagée en raison de feuilles d'arbres (un platane) qui masquent épisodiquement celui-ci.

Situation géologique (lithologies et structures) :

III. Le moment

Jour de la semaine et date : le samedi 20 juillet 2013

Heure de début : 22h20 (heure d'été)

Heure UTC : 20h20

Heure sidérale : 17h33

Durée : environ 30 minutes

III.1. Analyse du contexte temporel

Nous sommes le samedi 20 juillet, veille de la fête nationale belge. Un feu d'artifice vers 23h est organisé à la Citadelle :

*"La soirée du samedi sera aussi animée grâce à un blind test et une « soirée carrément belge ». Il y aura des musiques belges sur lesquelles les Namurois pourront danser. Histoire de mettre la Belgique à l'honneur ! », commente Audrey Louis avant d'ajouter : « Et à 23h, il y aura un feu d'artifice tiré de la Citadelle ».*¹

Le même soir s'est terminé le camp musical Rockschool on stage à l'INSTITUT SAINT-BERTHUIIN, Fond de Malonne, 129 à 5020 Malonne².

Toujours le même soir se tient un barbecue de quartier à Suarlée, rue de Mai.

¹ La Meuse édition du 20 juillet. *Namur: des activités pour célébrer la fête nationale sont organisées tout le week-end*

² <http://www.stagerockschool.be/>

IV. Les conditions de l'observation

IV.1. Météo et visibilité

Les données météo sont celles du METAR de Charleroi en date du 20 juillet 2013.

Température Température moyenne **18 ° C**

Température maximum **23 ° C**

Température minimum **14 °**

Point de rosée **14 ° C**

Humidité moyenne **70%**

Précipitation **0.0 mm**

Pression au niveau de la mer Pression au niveau de la mer **1021.45 hPa**

Vent Vitesse du vent **16 km/h**

Vitesse maximum du vent **24 km/h**

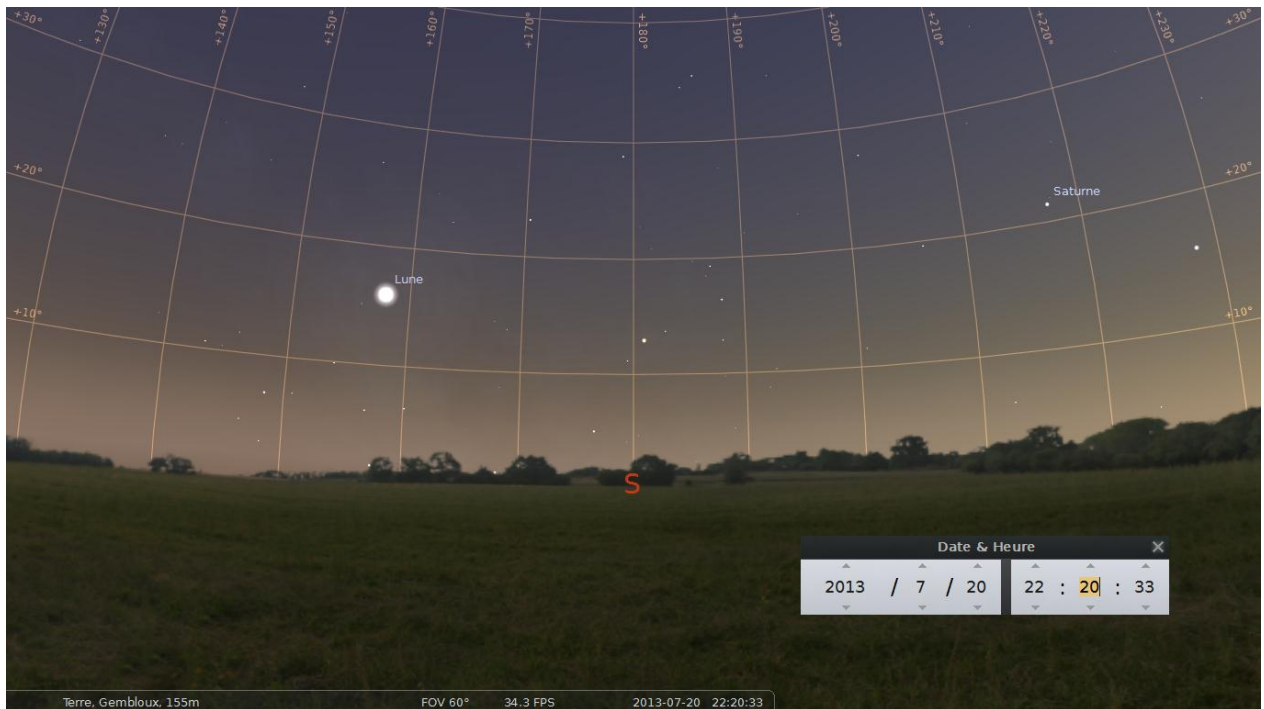
Visibilité **13.6 Kilomètres**

Heure (CEST)	Température de	Point rosée	Humidité	Pression	Visibilité	Wind Dir	Vitesse du vent	Vitesse des rafales	Precip	Evénements	Conditions
8:00 PM	22 ° C	14 ° C	53%	1020 hPa	25 km	NE	18.0 km/h /		-	-	Ciel dégagé
8:20 PM	21.0 ° C	14.0 ° C	64%	1020 hPa	-	NE	18.5 km/h / 5.1 m/s		-	N/A	Ciel dégagé
8:50 PM	20.0 ° C	15.0 ° C	73%	1020 hPa	-	NE	18.5 km/h / 5.1 m/s		-	N/A	Ciel dégagé
9:20 PM	19.0 ° C	15.0 ° C	78%	1020 hPa	-	NE	18.5 km/h / 5.1 m/s		-	N/A	Ciel dégagé
9:50 PM	19.0 ° C	15.0 ° C	78%	1020 hPa	-	NE	18.5 km/h / 5.1 m/s		-	N/A	Ciel dégagé
10:20 PM	18.0 ° C	14.0 ° C	77%	1020 hPa	-	NE	16.7 km/h / 4.6 m/s		-	N/A	Ciel dégagé
10:50 PM	18.0 ° C	14.0 ° C	77%	1021 hPa	-	NNE	13.0 km/h / 3.6 m/s		-	N/A	Ciel dégagé

IV.2. Situation astronomique

L'observation est nocturne.

Voici le ciel tel qu'il se présentait cette nuit-là :



Carte du ciel vers le sud en debut d'observation



Carte du ciel vers le sud en fin d'observation

Principales attractions du ciel

Saturne est théoriquement bien visible.

Description de la Lune

Lune gibbeuse croissante à 92%. Elle est située dans la direction de l'observation (160 à 180 degrés). Son élévation est légèrement inférieure à 20 degrés.

IV.3. Conditions d'observation

Le témoin nous décrit une bonne visibilité sans couverture nuageuse. Le soleil est couché mais le ciel est légèrement lumineux en début d'observation. Le ciel devient rapidement sombre.

Le ciel est effectivement dégagé et le vent souffle à une vitesse inférieure à 20 km/h. Le témoin parle de la présence de la Lune mais n'y accorde pas d'importance.

V. Les faits décrits par le témoin

Origine de l'information : le témoin, ancien membre de la SOBEPS, contacta Auguste Meessen puis envoya un courriel à JMWS, responsable du réseau des enquêteurs COBEPS.

Date du témoignage principal : 28 septembre 2013 - enregistrement audio digital existant.

Type de témoignage : oral, les deux enquêteurs se sont rendus au domicile du témoin pour le rencontrer. Ils ont réalisé, avec le témoin principal, une reconstitution sur les lieux de l'observation qui correspond au domicile de témoin. Nous devons préciser que l'épouse n'a pas voulu témoigner, car même si elle était présente au moment de l'observation, elle n'a pas souhaité observer le phénomène (par désintérêt).

V.1. Narration

V.1.1. Circonstance et déroulement

Nous sommes le 20 juillet 2013 vers 22h20 (le témoin a regardé sa montre), veille de la fête nationale belge. Mr JPBX est temporairement immobilisé dans un fauteuil roulant. Il est dans son salon, assis dans le fauteuil et regarde la télévision. Les fenêtres de son salon donnent sur une rue étroite et de l'autre côté de celle-ci se trouve un espace vert garni d'arbres déjà adultes. Le plus grand est un platane. L'éclairage public est présent, ainsi que 4 câbles électriques.



Photo : vue du terrain en direction de l'observation, depuis la route. Le domicile de JPBX se trouve derrière la position du photographe

Le témoin décrit le ciel comme étant parfaitement dégagé et estime une absence

de vent. Soudain, au travers d'une trouée dans les feuilles d'arbre du platane situé dans le jardin de la maison d'en face, il aperçoit une grosse lumière au travers de la vitre. Il pense à la station de relais TV de Champion, puis revient sur cette idée car Champion n'est pas situé dans cette direction. *JPBX analyse de plus en plus cette lumière car elle part puis elle revient, comme un gros phare, une lumière blanche très puissante qui est arrivée puis elle devient plus petite et elle a commencé son petit jeu, à droite, à gauche, comme un ballet...on ne peut pas mieux le décrire, un véritable ballet.* Son attention est attirée en raison de la lumière blanche, très puissante qu'il ne décrit pas comme directe mais plutôt comme diffuse avec *comme une auréole tout autour.* La lumière n'éclaire ni les arbres ni le sol. Ses caractéristiques ressemblent à un phare de voiture située à 30 ou 40 mètres. Mr JPBX crie après sa femme *donne-moi vite ma caméra* et il saisit son caméscope SONY Handycam sans stabilisateur, avec carte, et, à main levée, il se met à filmer le phénomène. *"J'aurais pu le mettre sur pied, mais vous savez le phénomène aurait pu durer 5 secondes comme durer beaucoup plus longtemps. J'avais peur d'aller chercher le pied car le temps de le mettre dessus..."*

Le témoin pourra filmer durant près de 20 minutes. Une première vidéo à une durée de 38 secondes, une deuxième d'une minute 43 et enfin une troisième d'une durée de 16 minutes et 9 secondes. Le témoin zoomera de temps à autre sur le phénomène. *En zoomant vous allez voir comme un quadrilatère qui est déformé. C'est comme un rectangle, maintenant c'est peut-être une déformation d'optique en agrandissant, je n'en sais rien.*

Le témoin n'a pas ouvert la fenêtre (il est immobilisé). Il ne pense pas que le phénomène est bruyant car il aurait pu l'entendre.

A la question « A votre idée quelle était la distance entre vous et le phénomène » JPBX répond *d'ici à Namur. Mettons 5 ou 6 kilomètres, on y est à Suarlée, oui 5 ou 6 kilomètres. Mais vous dire si c'est au-dessus de Namur, je ne saurais pas le dire.*

Le témoin visionnera à plusieurs reprises son enregistrement. Il réfléchit sur l'évolution de la forme du phénomène qui passe d'un rond à un rectangle (ou tétraèdre) et il pense à une influence du taux de grossissement (effet d'optique). Il étudia les évolutions de couleurs et l'apparition d'un point noir – ou plus foncé – au sein du tétraèdre (lui-même ocre), tétraèdre qui ne garde pas toujours la même forme à chaque séquence successive.

JPBX est intrigué par son observation. *Moi, tout ceci est sérieux, je ne vous dérangerai pas ni de téléphoner au COBEPS. Moi ce qui m'intéresse c'est si on a un élément en plus, c'est ça de gagné. C'est comme cela que l'on arrive à des résultats.*

Evolution du phénomène : Le phénomène évolue rapidement. En effet, de puissante, la lumière devient faible (diminution de taille et d'intensité), se

déplace vers la droite (par exemple), puis dans tous les sens. *C'est bien une boule blanche au départ. De très puissante elle diminuait puis augmentait de plus en plus. De blanche (vraiment blanche), la lumière devient orangée (ou brun-ocre) par moment. De petite taille, il y en a deux ou trois qui apparaissent. La lumière changeait de couleur puis disparaissait durant quelques secondes. Elle changeait de couleur régulièrement. Il faut s'imaginer que vous en avez trois ou quatre et puis brusquement la grande qui devient de plus en plus grande et puis pcchhht elle s'estompe et à côté il y en a une plus petite et puis hop ! directement de l'autre côté aussi. Selon le témoin ce n'est pas la même lumière, non, c'est indiscutable.*

Lors de son déplacement, la lumière devient donc plus petite tout en changeant de couleur. D'une seule, 3 ou 4 lumières apparaissent. Le témoin dit *que la lumière part sur la droite puis dans tous les sens. De plus, c'est toujours du même côté que la lumière devient orangée.* L'ensemble donne à penser à un ballet lumineux qui suivrait une fréquence mais qui demeure sur place car tout laisse à penser, selon le témoin, que l'évolution des lumières se déroule toujours dans une zone identique. Par moments, les lumières s'estompent complètement. *Elles réapparaissent. On pouvait penser que j'avais change d'angle mais non ! Elles réapparaissent. Il y a une trace un peu plus claire sur la vidéo qui sert de point de repère pour regarder le phénomène OVNI.* Lorsque le témoin indique que le phénomène disparaissait, il souligne *qu'il n'y a juste plus de lumières. Cela restait noir-sombre et puis réapparaissait à côté.*

Le témoin décrit 4 phases dans l'évolution du phénomène. La première est un point lumineux blanc, semblable à *un phare de voiture situé à 30 ou 40 mètres au minimum.* La seconde consiste en l'extinction du feu. Troisièmement, la lumière bouge et devient orangée. Le témoin indique que la forme évolue également, passant d'une forme ronde a une forme de rectangle ou tétraèdre. A noter que JPBX fera cette analyse à la vision de la vidéo. Enfin, la lumière disparaît et la séquence recommence. A noter qu'à chaque étape, plusieurs lumières sont apparentes.

A la question « Avez-vous l'impression que les lumières formaient un ensemble », JPBX répond *oui, le corps de ballet formait un ensemble, c'est un fait certain. L'ensemble restait sur place, façon de parler, car les composantes bougeaient. L'ensemble restait dans un axe bien positionne. Le phénomène restait toujours dans le même secteur.* A un moment JPBX mentionne « les OVNI » au pluriel. Interrogé par les enquêteurs, il précise et a aucun moment le témoin ne parle de structure. *Ici, je ne vois pas de traces de triangle, un feu s'allume la, un deuxième, un troisième.*

Si le témoin souhaite estimer la taille du phénomène par rapport à la pleine Lune, il était beaucoup plus important *et masqué probablement par le feuillage. On peut faire facilement 3 fois la taille de la pleine Lune.*

Après plus de 20 minutes d'observation, sentant la fatigue qui le gagne dans le

bras, Mr JPBX décide d'arrêter de filmer, car l'endroit où se situe le phénomène reste sombre, sans lumières apparentes il va dormir. *Le phénomène avait disparu.* Le fait de ne plus rien observer depuis quelques instants a jouté à sa lassitude.

Le témoin, ancien membre de la SOBEPS et qui a lu divers livres sur le sujet des OVNI, n'est pas seul au moment de l'observation. Son épouse est présente mais n'a pas le moindre intérêt dans le phénomène OVNI et ne viendra pas observer celui-ci au travers de la fenêtre. *Elle n'a pas fait d'observation, elle n'a rien vu. Cela ne l'intéressait pas en plus elle était fatiguée.*

Vidéos : Au total, le témoin prend trois séquences vidéo. Une première de 38 secondes. Une seconde vidéo de de 1 minute 43 secondes et une troisième de 16 minutes 09 secondes.

En résumé, selon JPBX :

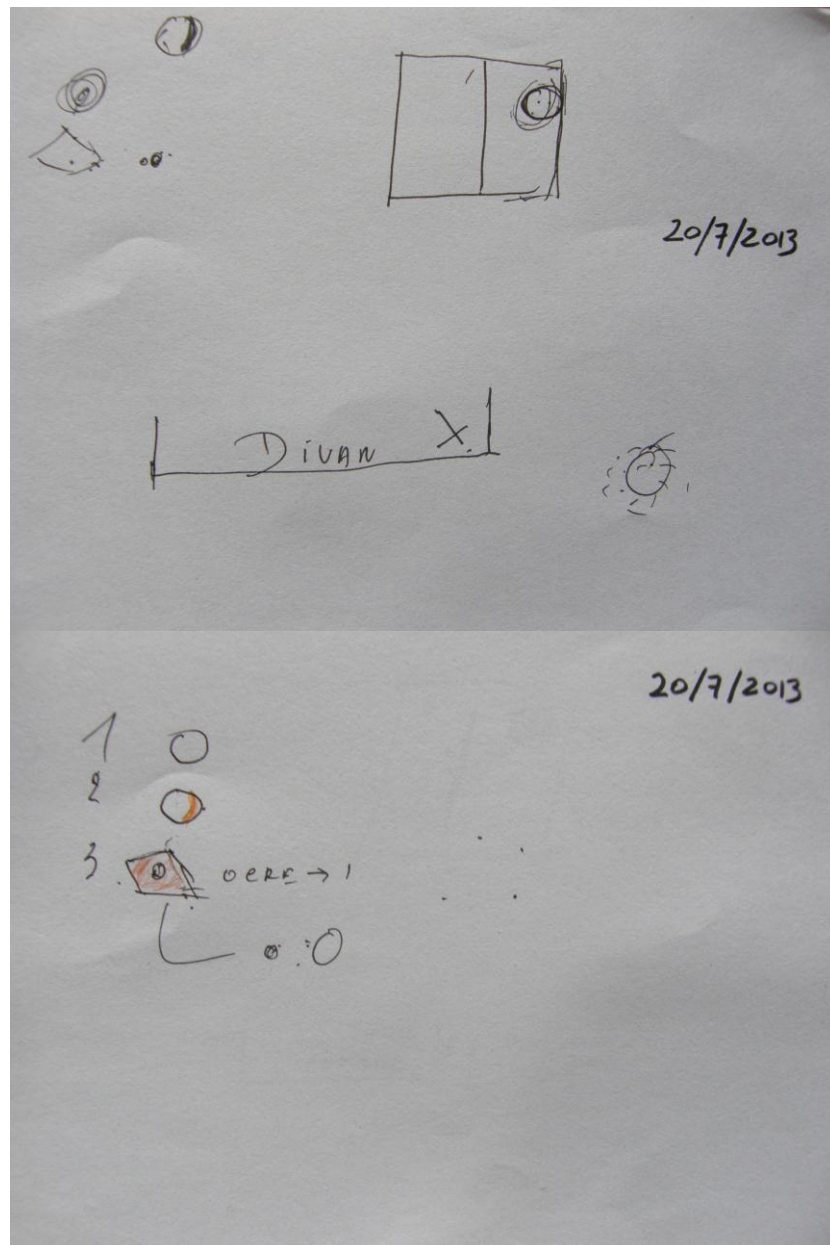
Lumière très puissante \Rightarrow diminue \Rightarrow disparaît \Rightarrow augmente à nouveau (à un autre endroit)

Lumière blanche \Rightarrow lumière orangée \Rightarrow brun très foncé

Lumière ronde \Rightarrow rectangle renverse (tétraèdre)

Croquis du témoin

Lors de notre visite à son domicile, le témoin dresse un croquis de son observation. On distingue le canapé et la fenêtre. Pour l'observation du 20 juillet, le témoin nous parle de zone située à l'extrémité de la fenêtre. Il y a des fils électriques dans l'angle de vision et l'arbre (platane). *A aucun moment on ne voit un fil.*

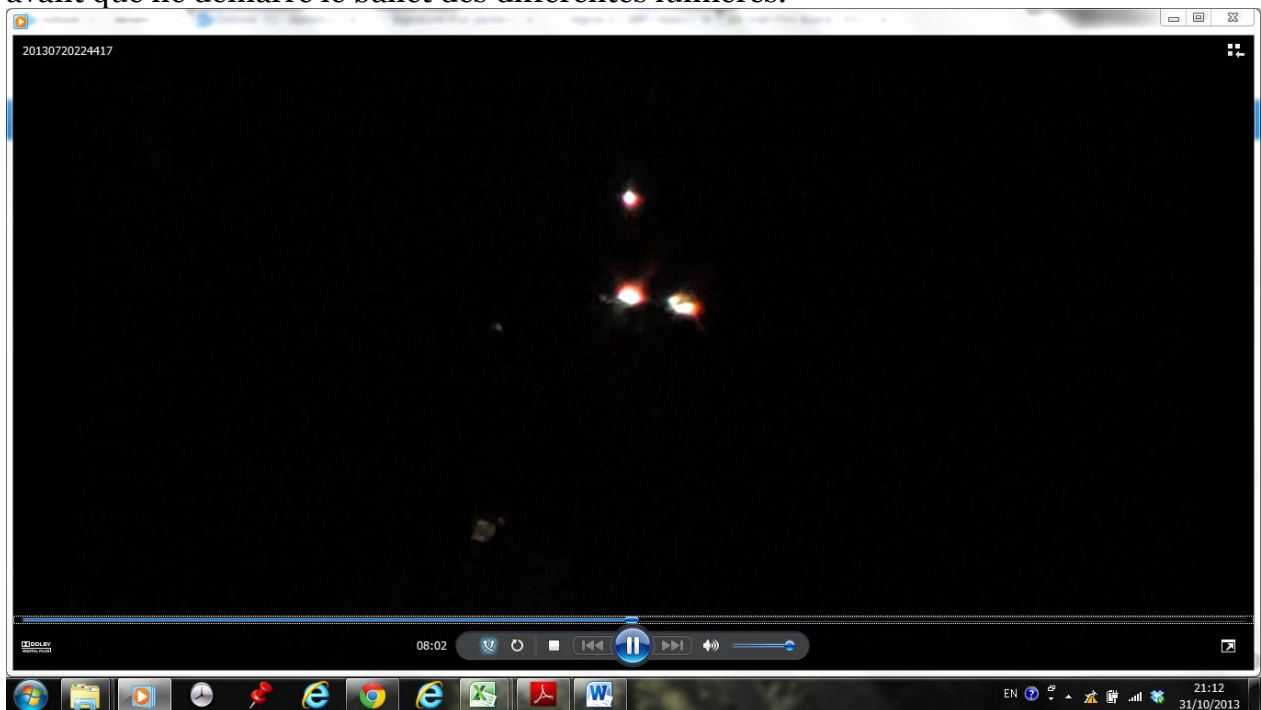


Sur le croquis du haut, JPBX nous dessine les 3 phases, la quatrième répétant la première phase



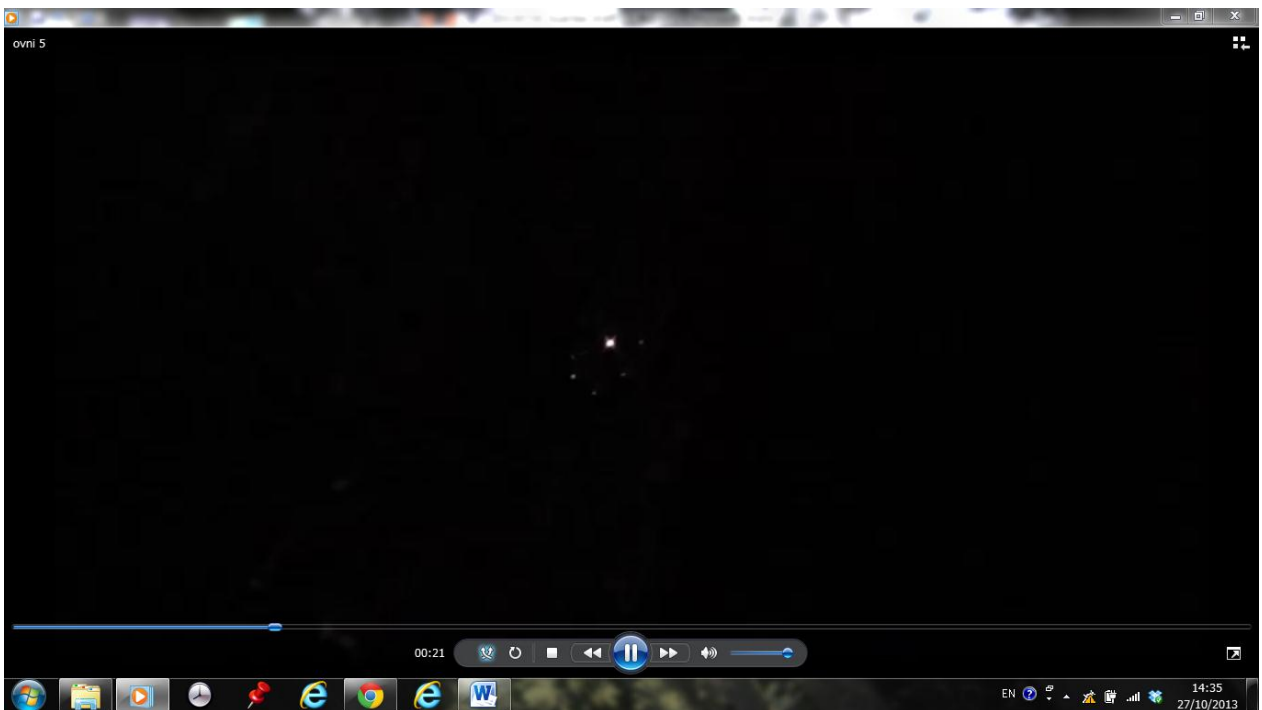
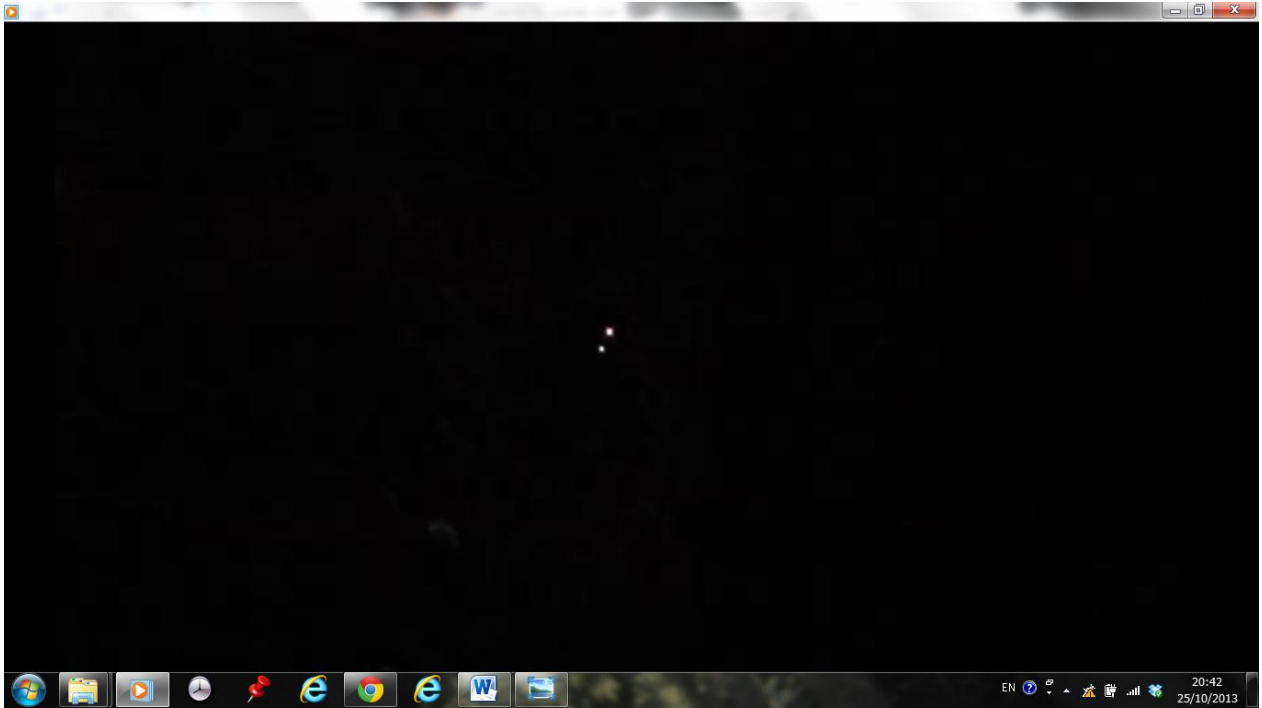
Photo : Observation du 20 juillet. Le rond tracé à la main par le témoin indique la zone dans laquelle le phénomène se situait durant les 20 minutes de l'observation et durant le tournage de la vidéo par le témoin.

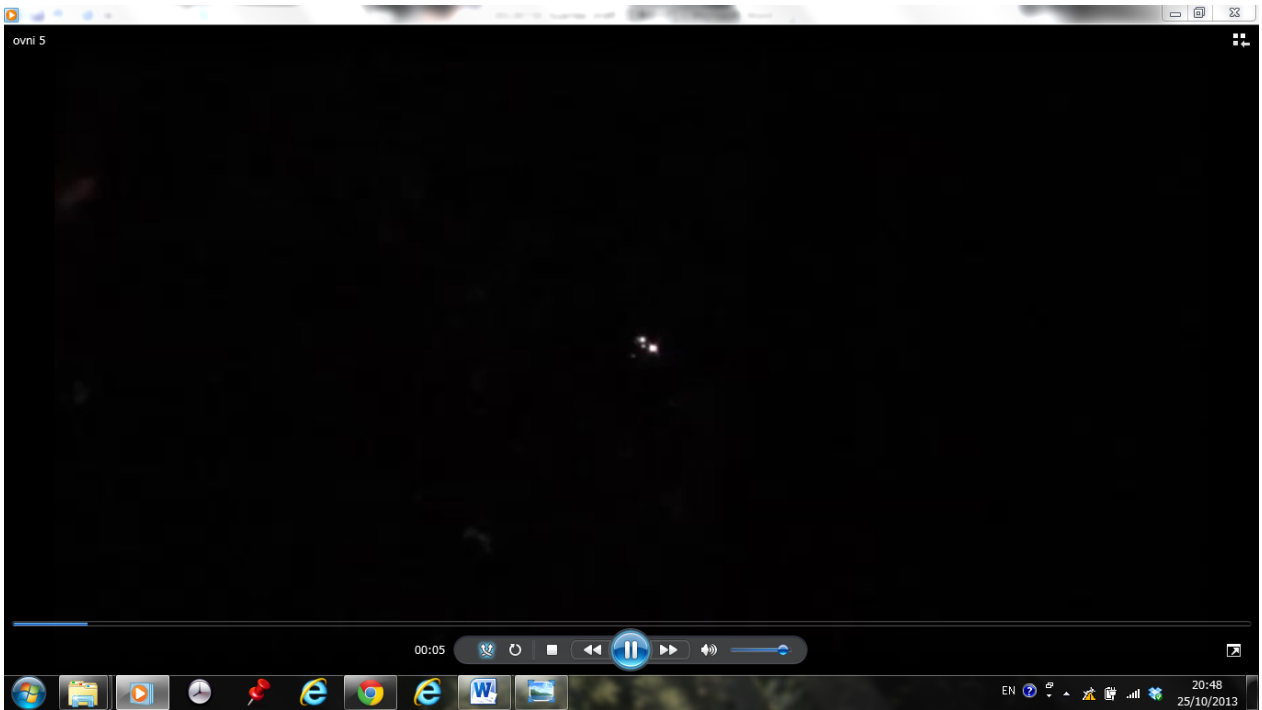
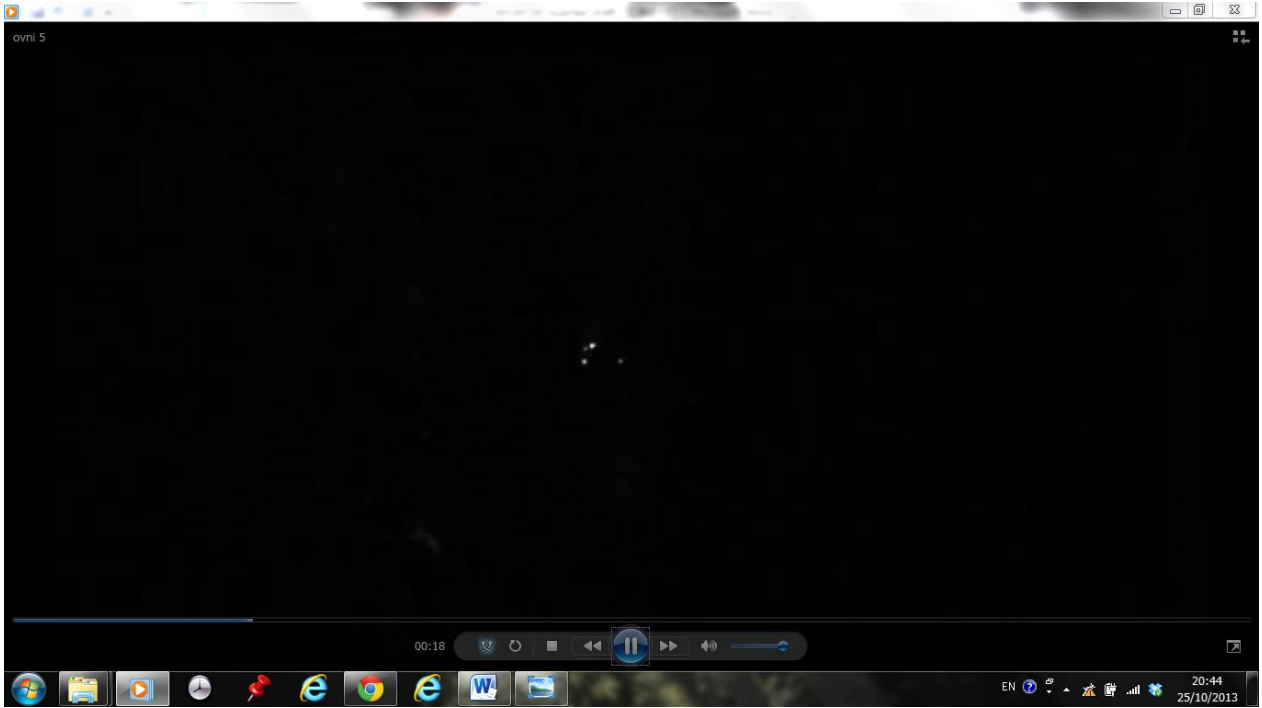
En examinant la vidéo d'une minute, une première lumière plus forte apparaît avant que ne démarre le ballet des différentes lumières.



La fréquence de clignotement des lumières est faible au début. Elle va s'accélérer par la suite.

Nous passons à la vidéo de 16 minutes 09.





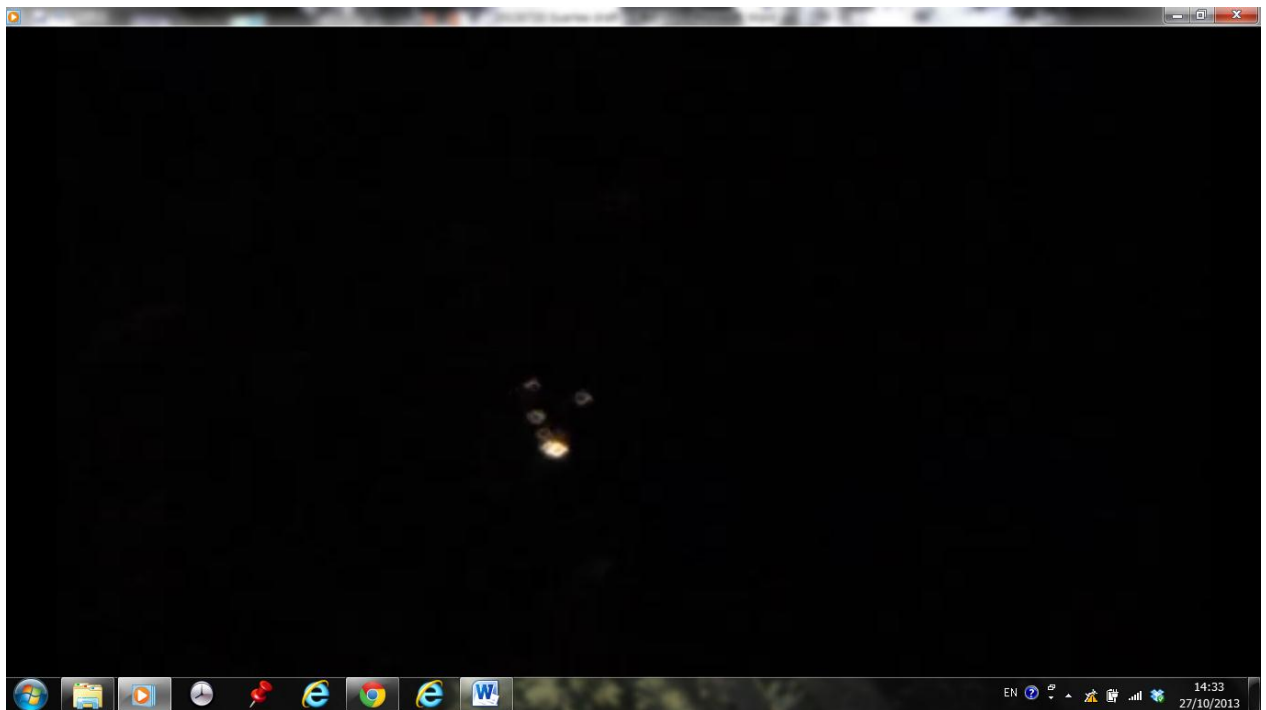
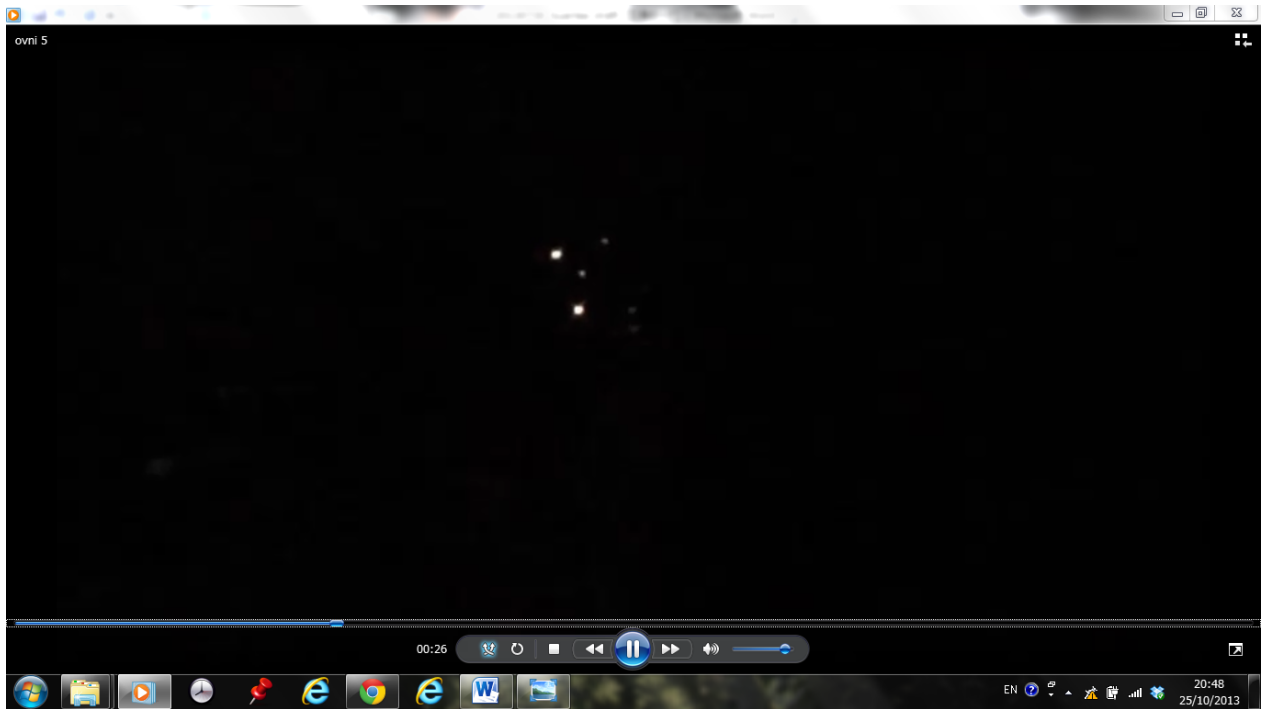
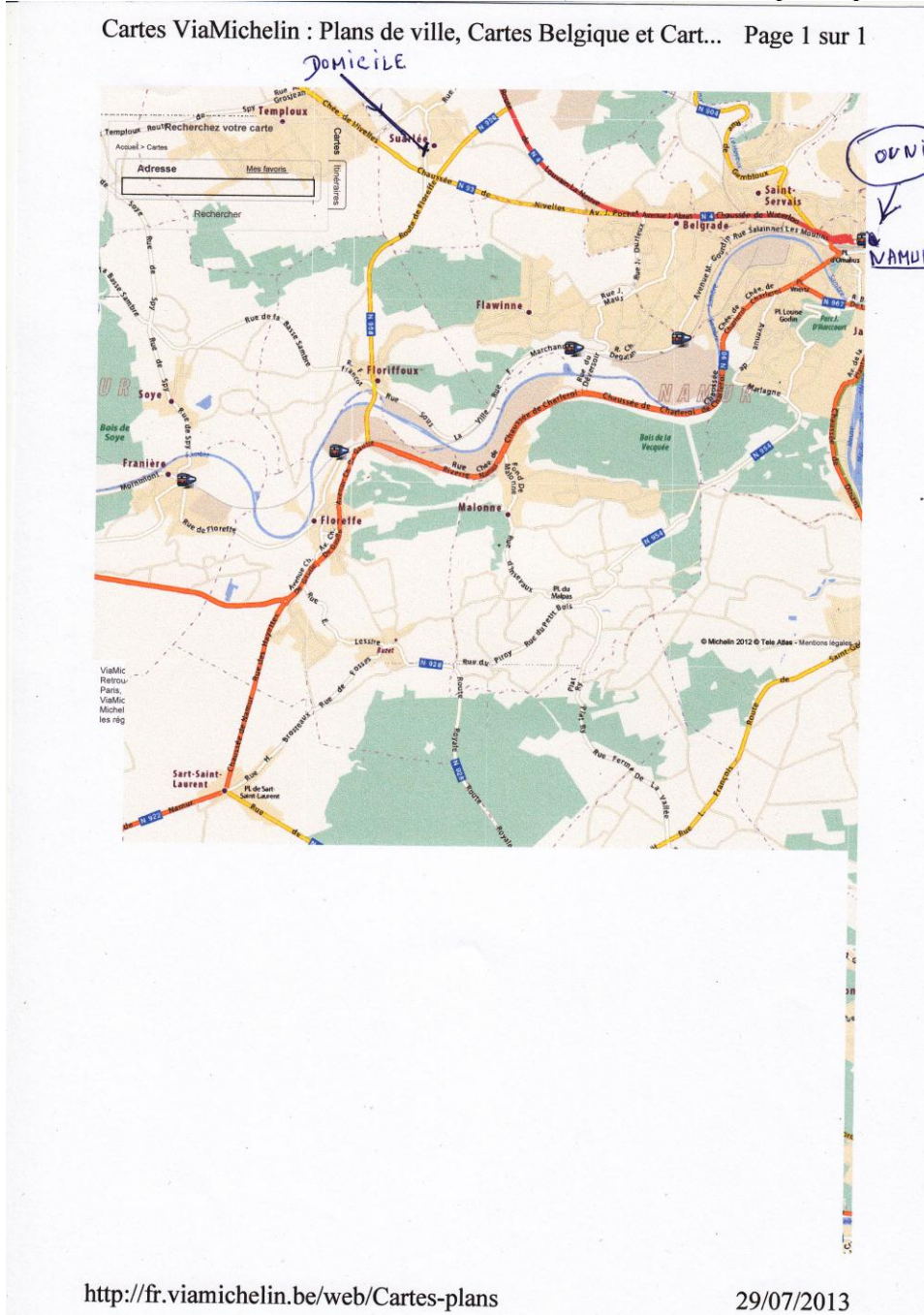


Photo montrant un tetraedre, et ainsi présenté par le témoin.



Situation géographique : A noter que JPBX place lui-même l'azimut de l'observation dans la direction de Namur, comme sur ce plan qu'il nous a envoyé.



Cependant, après vérification faite sur le terrain, l'azimut de l'observation (160 degrés) ne correspond pas à la direction de Namur.

V.1.2. Fin de l'observation

"Cela a duré jusque 22h50 puis j'ai abandonné." JPBX va simplement dormir. La seule information que nous ayons sur la disparition du phénomène est que JPBX ne l'a plus vu pendant au moins une minute. Puis, comme il se sentait épuisé, il est allé dormir.

V.2. Description détaillée du phénomène principal

Nombre de phénomènes/objets différents : un

Les objets étaient-ils groupés : oui

Forme générale : ensemble de lumières

Particularité ou détails de forme : visuellement: boule lumineuse, puis rectangle

Aspect de la surface: pas de surface

Couleur de l'objet : pas d'objet visible

Variations des couleurs : blanc puis brun-orange

Luminosité : puissante mais pas éblouissante (pas dérangeante)

Variation de luminosité : puissante – qui devient faible – puis à nouveau puissante

Nombre de feux : ensemble de lumières (+ de 4)

Description des feux : ensemble de lumières

Bruit : néant

Variations du bruit : néant – pas de bruit perçu.

V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal

Déplacement: non

Direction générale du déplacement : pas de déplacement

Variation de vitesse: arrêt

V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation

L'élévation est estimée à 60 degrés par le témoin durant la durée de l'observation. Selon les éléments rassemblés, l'élévation est plutôt située aux environs de 20°. Cette estimation se base sur les câbles électriques. Ceux-ci sont à 13m du témoin assis dans son fauteuil. Ils semblent être entre 5,5 et 6,5 m plus haut que lui.

V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement

Effets sur le sol et les matériaux

Effets sur la flore : néant

Effets sur les animaux: néant

Effets sur les témoins : néant

Autre information :

Le témoin a réalisé une seconde observation le 16 septembre 2013, plus à gauche que lors de l'azimut de la première observation et vers 21h40. Ce jour, la Lune est gibbeuse croissante (88%).

Le récit de JPBX est le suivant et correspond à peu près à la même description du phénomène. Le positionnement est différent, au lieu du côté droit du montant de la même fenêtre, il est apparu dans le côté gauche. *J'ai même pensé que c'était la Lune.* Mais le témoin l'a vue quelques jours après. *Elle n'apparaît pas comme cela la Lune il me semble. J'ai vu une deuxième lumière à droite, très forte. Mais si c'est la Lune, j'aurais dû la voir arriver par la gauche. A un moment il y a les deux lumières ensemble puis il ne reste plus que la grosse lumière de droite. Tout à la fin il y a les deux lumières en même temps. On dirait la Lune. Mais aussi comme si le disque était bouché par le feuillage.*

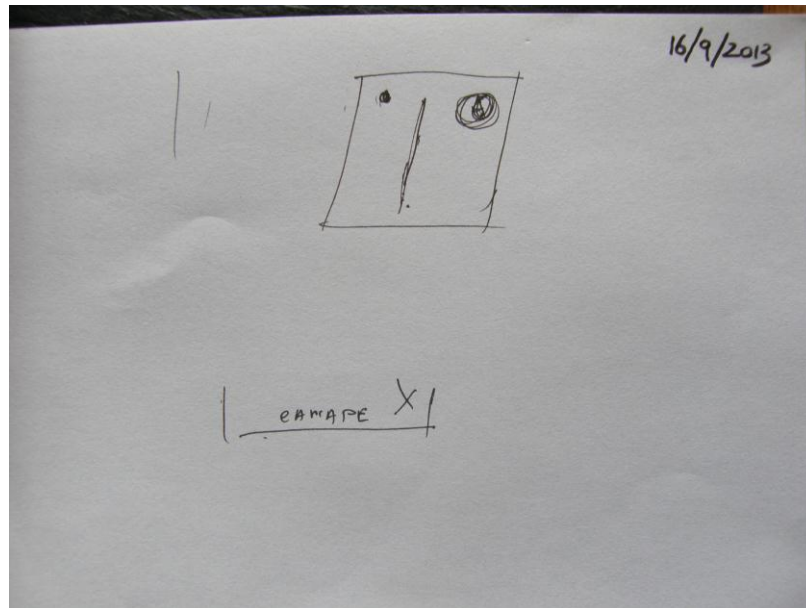
Le soir du 16 septembre, la presque pleine Lune est présente dans l'axe de l'observation. Il est donc probable qu'il s'agisse de la Lune.

En étudiant le taille apparente, si le témoin souhaite occulter la boule lumineuse à l'aide de ses doigts, il a besoin d'un seul doigt. *Mais la lumière elle-même c'est un doigt maximum mais l'ensemble des lumières est plus important. La lampe est plus petite puis elle grossit et cela change, on a deux doigts. La lumière grossit puis diminue puis passe d'un point à l'autre.*

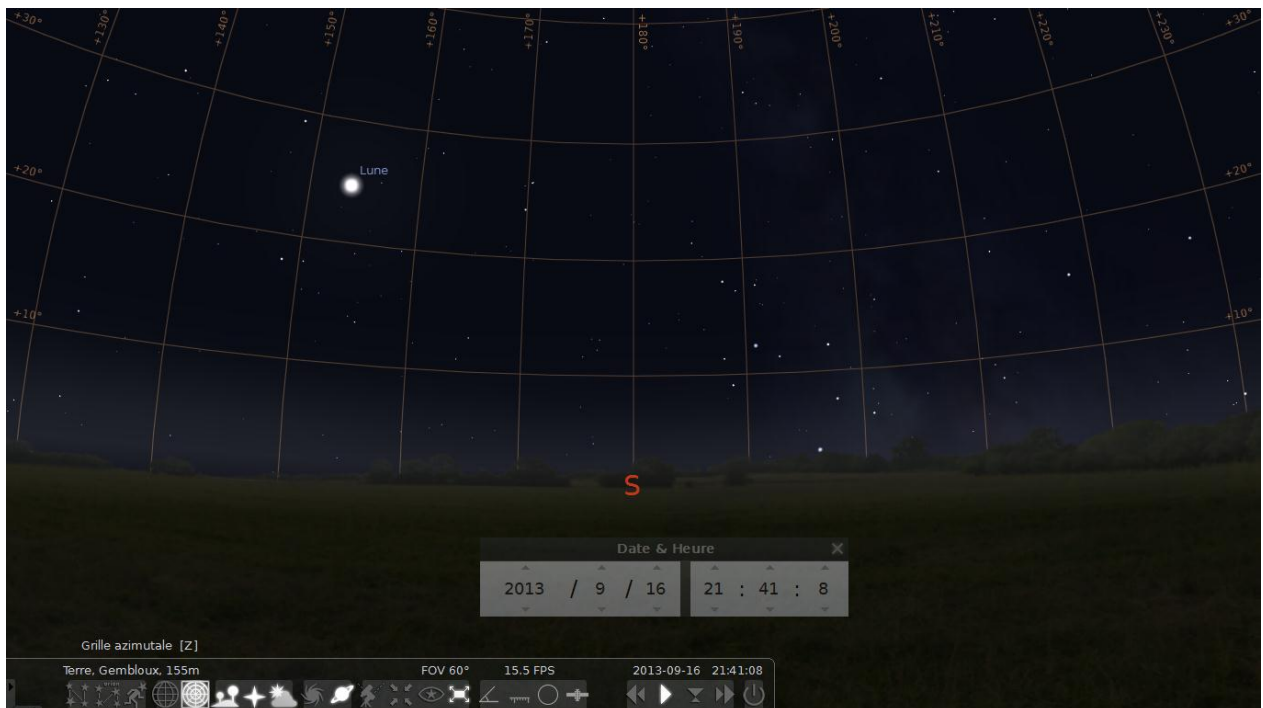
La lumière est restée fixe, celle de droite, tandis que la lumière de gauche a disparu. Au total, JPBX a vu le phénomène durant 10 minutes. Comme la lumière de droite ne bougeait plus, JPBX a cessé son observation. Son épouse était présente mais n'a pas marqué le moindre intérêt pour observer le phénomène.

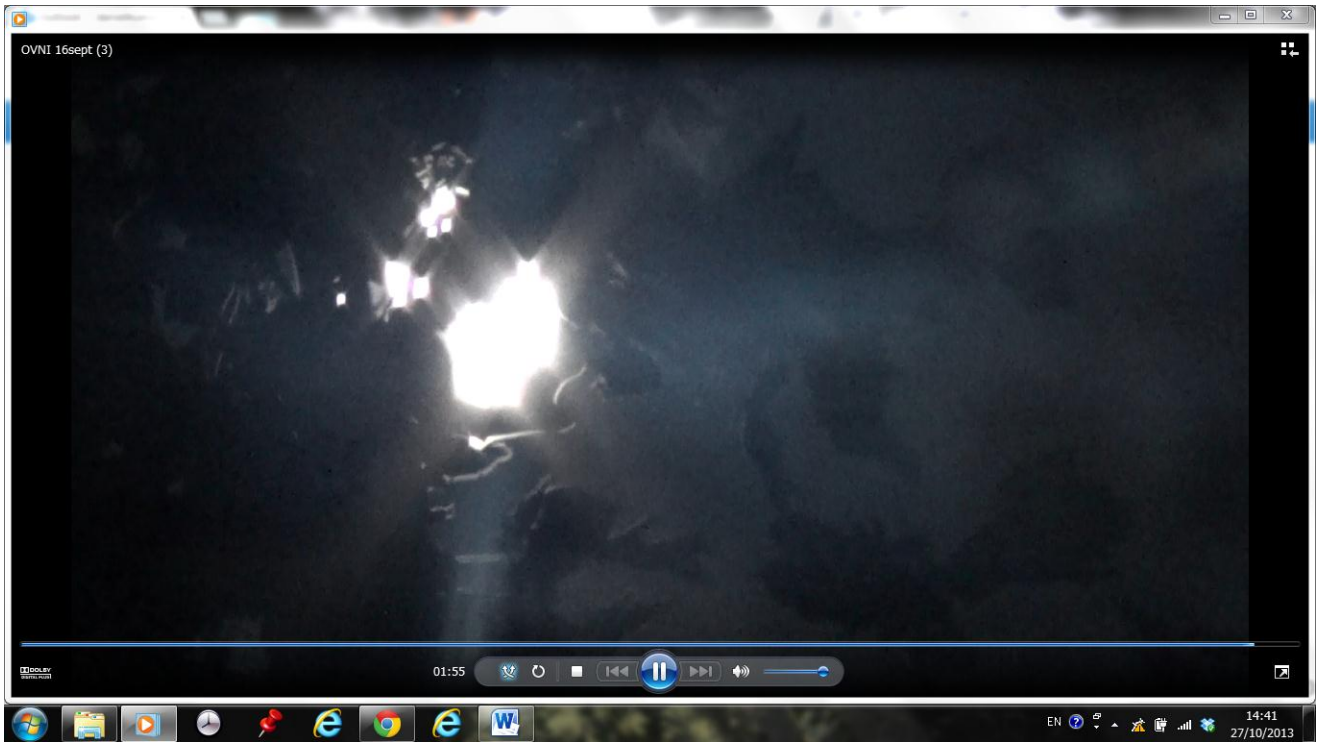
JPBX a également filmé la seconde observation et nous recevrons une vidéo lors de notre entretien au domicile du témoin et deux vidéos par téléchargement par

la suite.



Le 16 septembre, l'observation commence sur la partie gauche de la fenêtre puis termine à la droite du montant central. Le témoin dit : *Admettons que la première lumière est plus petite que l'autre sur la droite, mais il y a le feuillage (à gauche). Et ce n'est pas possible que le phénomène se soit rapproché.*





Le témoin a réalisé deux observations antérieures :

A. 1976

Durant le coucher du soleil, JPBX marche au milieu des champs avec sa fille âgée de 8 ou 9 ans, dans la commune de Ternat, et ils se rapprochent d'une maison inoccupée. Soudain ils s'arrêtent et les oiseaux cessent de chanter. La fille de JPBX prend peur. En face de la maison inoccupée apparaît un gros phare, de teinte jaunâtre semblable aux phares de voiture des années 50, mais de faible luminosité.

Cette lumière s'avère être une boule située à maximum 50 mètres des témoins et sa taille apparente est estimée à un ballon de football porté à bout de bras. Ces derniers ont stoppé de marcher. Ils ne peuvent ni marcher ni parler. Le témoin estime qu'ils restent 3 ou 4 minutes sans bouger devant le phénomène. Ensuite, la boule s'éloigne et la fille dit à son père qu'elle ne savait plus bouger. Ils se remettent à marcher et les oiseaux rechangent.

Le père et sa fille rentrent à leur domicile alors que le soleil est couché. Leur épouse et mère les voit rentrer au domicile « blancs comme un linge ». Le témoin souligne qu'il n'a pas été question de *missing time*.

B. 1978 (ou 1980)

A une date inconnue, peut-être en 1978 ou 1980, il est entre 15h30 et 16h, JPBX circule sur une autoroute et aperçoit un énorme triangle qui évolue "penché", c'est-à-dire ni sur sa pointe ni la pointe en avant dans le sens de la direction du triangle. Le témoin estime sa dimension à plus de 100 mètres. Le ciel était dégagé. L'apparence du triangle est grise, ni claire ni foncée, sans éclat ni lumières. À une élévation d'environ 30 à 35 degrés, le triangle est parti lentement. Ne pouvant s'arrêter sur l'autoroute, le témoin a continué sa route.

VI. L'enquête

VI.1. Les enquêteurs

Nombre d'enquêteurs : 2

VI.1.1. Enquêteur principal

Prénom & nom : Daniel Van Assche

INITIALES : DVE

Adresse :

1370 Saint-Remy-Geest

Tél. :

Sexe : Masculin

Formation: Licence en Sciences Politiques, diplômes en orientalisme et en gestion

Profession: Fonctionnaire

Nombre d'enquêtes réalisées : 13

VI.1.2. Autres enquêteurs

Prénom & nom : Edouard Mondron

INITIALES : EMN

Adresse : 1390 Grez-Doiceau

Tél. :

Sexe : Masculin

Formation:

Profession:

Nombre d'enquêtes réalisées : 4

Position de l'enquêteur par rapport au phénomène OVNI

DVE : Les OVNI constituent un phénomène physique, réel, inexpliqué, et nous devrions investir davantage dans la recherche sur sa nature/origine. Celle-ci peut être naturelle, humaine ou extraterrestre. Etant donné son caractère inexpliqué, je pense que nous devrions chercher sans *a priori*, en restant ouvert, en utilisant toute forme d'éclairage utile à notre compréhension (multidisciplinarité) et en n'écartant aucune piste, sauf le paranormal car il propose une approche insatisfaisante que nous connaissons encore moins.

EMN : Mon avis sur le phénomène OVNI a fortement évolué depuis 5 ans. En effet, à l'époque j'étais dans l'euphorie de l'inexplicable alors qu'aujourd'hui je

suis davantage dans la recherche et l'objectivité. Pendant ces années, l'expérience m'a appris qu'il faut du temps et toujours remettre en doute ce qu'il nous est donné de voir. Les rencontres avec des personnalités importantes au sein des universités, de la police ainsi que de l'armée m'ont montré que le phénomène est une réalité concrète qui n'est certaine.

VI.2. Les recherches

Date du début de l'enquête : 28/09/2013

Date de fin de l'enquête : 31/12/2013

VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées

29/07/2013 : le témoin contacte COBEPS.

17/08/2013 : JMWS demande à DVE de prendre l'enquête en charge. DVE prend contact avec EMN qui accepte la proposition. DVE prend contact avec le témoin.

28/09/2013 : EMN et DVE ont rendu visite aux témoins à leur domicile et la reconstitution sur les lieux de l'observation est effectuée le même jour.

28/09/2013 : DVE contacte un membre du COBEPS, BME, afin d'analyser la vidéo.

14/10/2013 : DVE contacte un témoin qui a fait une observation similaire le 18/09 à Loverval

21/10/2013 : DVE contacte l'administration de la Ville de Namur.

26/10/2013 : DVE contacte l'Institut Saint-Berthuin (pas de réponse)

20/11/2013 : DVE contacte une seconde fois l'administration de la Ville de Namur

02/12/2013 : DVE contacte l'organisateur du Rockscool on stage (Mr Stéphane Jalhay)

14/12/2013 : Apres avoir envoyé le projet de rapport au témoin, ce dernier envoie à DVE les deux vidéos complètes de son observation du 16 septembre 2013

VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête

Aucune difficulté à signaler.

VI.2.3. Evaluation du témoin par l'enquêteur

JPBX a lu plusieurs livres d'ufologie, nous parle de Jean-Pierre Petit. Il était également membre de la SOBEPS.

JPBX est membre d'un club de détection en archéologie. Il pratique la recherche archéologique par la radiesthésie. Il détecte des creux souterrains, et ainsi permet la découverte de fondations anciennes enterrées, par détection des modifications de terrain.

Le témoin décrit son observation de manière calme, rationnelle et posée et est à la recherche d'une explication. Il souhaite apporter le maximum d'information au

COBEPS.

Le témoin est manifestement à la recherche d'une explication à son observation, raison pour laquelle il a contacté le COBEPS. Le témoin a toujours été disponible pour répondre aux questions et aux demandes d'éclaircissement, toujours dans un but de compréhension de son observation.

VI.2.4. Analyse des vidéos

Analyse des vidéos du 20 juillet 2013

Le 28 septembre, DVE contacte BME, photographe professionnel et membre du COBEPS, afin de lui demander d'analyser la vidéo. BME lui répond le 1^{er} octobre:

A ce stade je ne sais pas ce que c'est, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'un feu d'artifice, mais plutôt d'un objet qui présente des lumières variables ou en tous cas une structure avec un centre de gravité réel ou virtuel.

Séquence des lumières : A la vision de l'ensemble de la vidéo, il est difficile de dire si une séquence précise existe dans l'évolution des lumières. Nous pensons que les clignotements sont aléatoires et que la transformation de la forme ronde en tétraèdre résulte d'un autofocus et zoom qui créent cette forme et modifie la couleur, de blanche en ocre-brun.

Des lors, nous pensons que la couleur demeure blanche tout au long de l'observation et que le ballet et clignotement des lumières apparaît aléatoirement.

Analyse de la vidéo reçue le 14 décembre 2013

La vidéo de plus de 10 minutes est relative à l'observation du 16 septembre 2013. Cette vidéo est particulièrement intéressante car elle montre que le phénomène apparaît parfois comme étant notre satellite de manière quasi certaine et d'autre part laisse apparaître par moment la naissance du même ballet lumineux. Nous avons analysé cette vidéo à plusieurs reprises :

- la Lune était située dans l'azimut de l'observation ;
- la visibilité était bonne et le ciel dégagé ;
- le phénomène lumineux a été observé au travers d'une trouée dans les arbres feuillus ;
- le vent soufflait à environ 20 km/h ;
- la presque pleine Lune était située à l'élévation du phénomène (environ 20 degrés) ;
- Le témoin n'a pas pu sortir pour changer son axe de vision ;
- Le phénomène est observé au travers d'une vitre ;
- La caméra vidéo a dû focaliser et dé-focaliser sur le phénomène lumineux avec effet de focus et de couleur changeants ;

- Le témoin n'a vu ni apparaître ni disparaître le phénomène. Peut-être était-il caché par les arbres sur la gauche et par la maison voisine sur la droite ;

VI.2.5. Evaluation du phénomène observé

Le témoin pense que le phénomène pourrait constituer un ensemble de faisceaux lumineux qui se sont rassemblés pour former une plus grosse lumière.

L'examen de la vidéo montre que plusieurs lumières peuvent être visibles au même moment. Les lumières semblent en effet évoluer au sein de la même zone.

Les enquêteurs examinèrent les différentes hypothèses suivantes:

- 1° Une manifestation festive
- 2° Des éclairages sur un support élevé
- 3° Un drone
- 4° La Lune

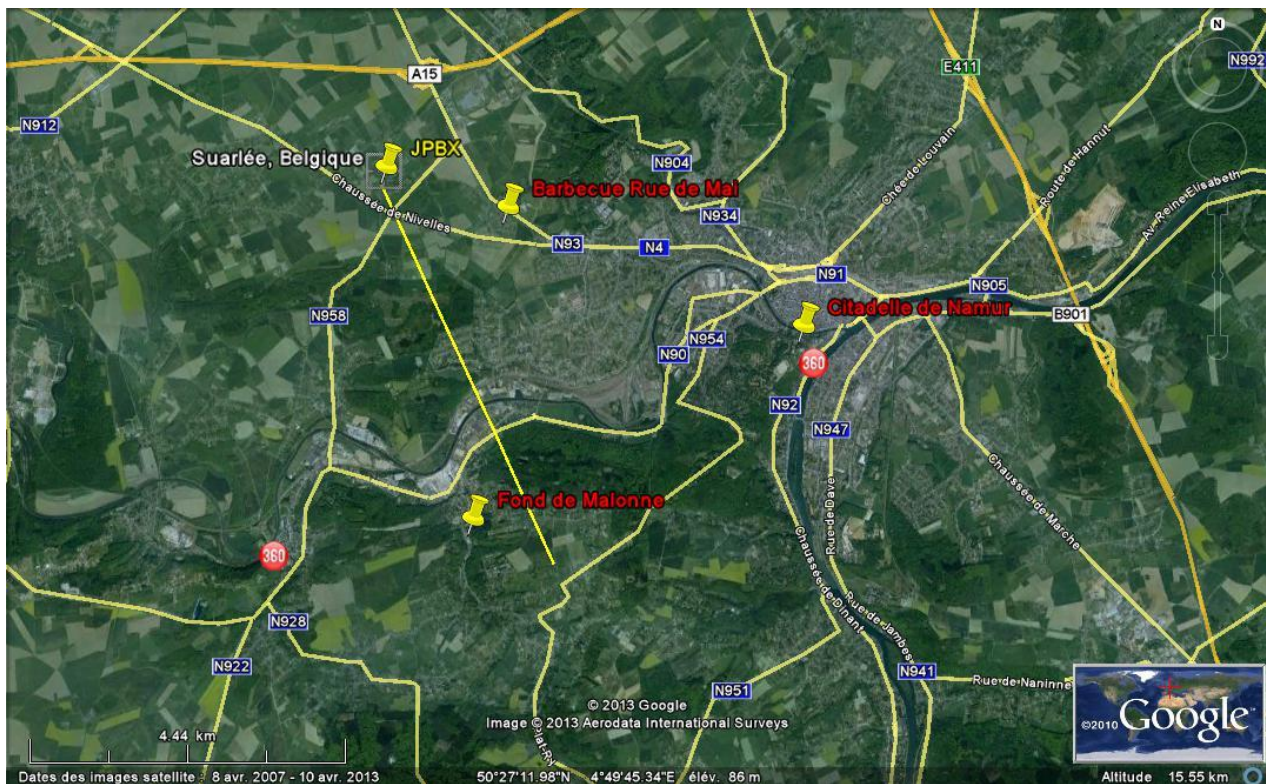
1. Une manifestation festive

DVE contacte la ville de Namur le 21 octobre 2013 afin de savoir si des festivités ont été organisées la veille de la fête nationale et reçoit le 23 octobre la réponse suivante : *Concernant les activités qui ont été organisées le 20 juillet au soir, sont un barbecue de quartier à Suarlée, rue du Mai et le feu d'artifice de la fête nationale tiré à Namur vers 22h30-23h.* Cette réponse est rédigée par le Gestionnaire de l'agenda événementiel, Service Domaine public & Sécurité – DPS.

La reconstitution via Google Earth reprend les localisations où les 3 éléments festifs se sont déroulés ce 20 juillet. Le feu d'artifice tiré à la Citadelle de Namur, et dont la plage horaire correspond plus ou moins à l'observation faite par JPBX, n'est pas du tout dans le même azimut. Sans tenir compte à ce stade de la nature de l'observation, à savoir s'il peut s'agir d'un feu d'artifice, nous pouvons écarter l'explication du feu d'artifice de la Citadelle.

Le barbecue organisé à la rue de Mai n'est pas dans le même azimut et nous écartons une probable activité lumineuse.

Il reste la possibilité du camp musical Rockscool on stage à l'INSTITUT SAINT-BERTHUIIN sur lequel nous n'avons pas beaucoup d'information. DVE a envoyé un courriel à l'Institut Saint-Bertuin le 26 octobre afin de demander si des activités de clôtures du camp musical étaient organisées le soir du 20 juillet. Le 2 décembre, l'organisateur du Rockscool on stage confirme à DVE via téléphone qu'aucun spot, phare, canon laser ou dirigeable n'a été utilisé lors du stage ni durant la nuit du 20 juillet.



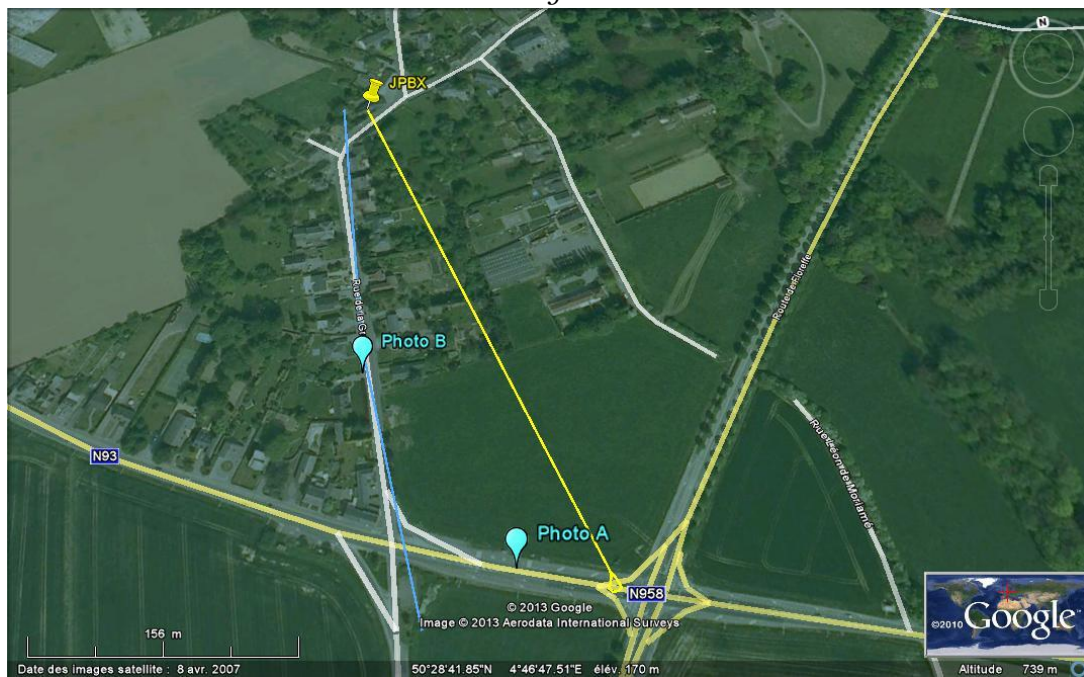
*La ligne jaune indique l'azimut dans lequel se trouve le phénomène depuis le domicile de JPBX.
Seul le Fond de Malonne est situé dans une direction qui pourrait correspondre.*

2. Des éclairages sur un support élevé

Lors de la rencontre avec le témoin, les enquêteurs EMN et DVE se sont déplacés au sud, sud-est du domicile de JPBX, ceci afin d'observer les lieux et si une structure ou construction aurait pu servir de support pour le ballet lumineux. Les photos suivantes ont été prises lors de la reconnaissance des lieux.



Photo A: vue prise au sud, sud-est de Suarlee, à environ 400 mètres du domicile de JPBX, dans l'azimut de l'observation tout en regardant dans la direction de JPBX



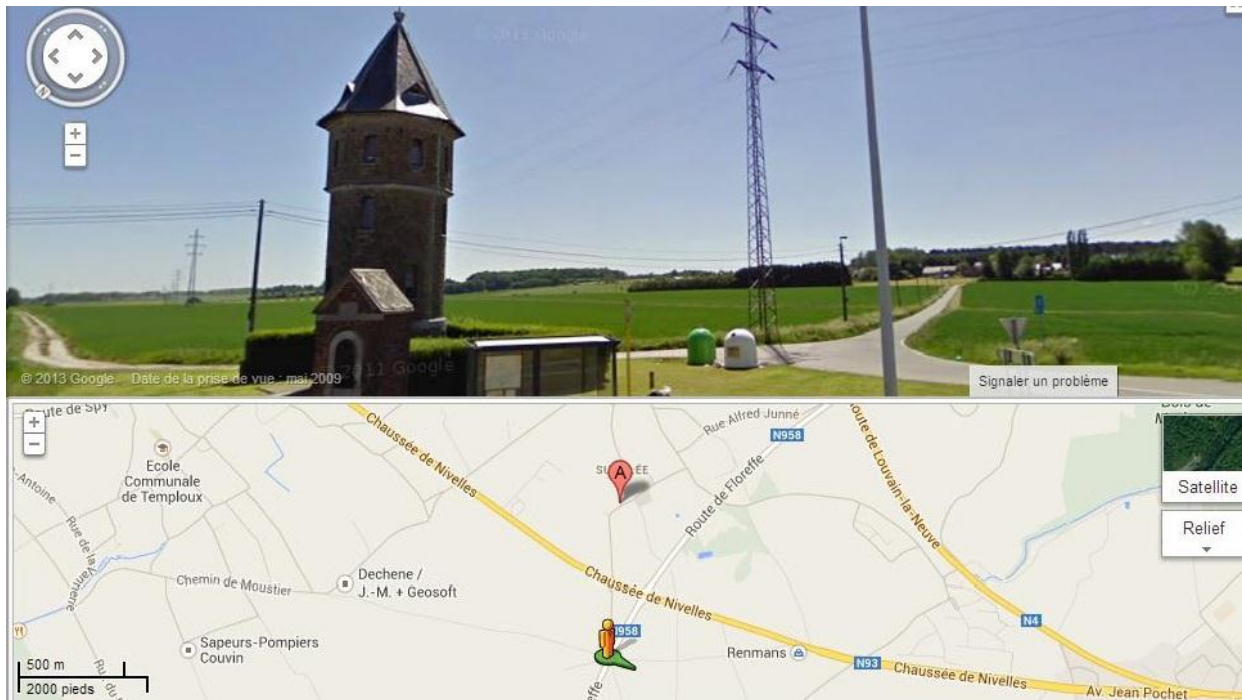
(axe des photos : lignes bleues, la ligne jaune étant celle de l'azimut du phénomène observé).



Photos B: Ces deux photos sont prises au point Photo B, celle du dessus dans la direction du domicile de JPBX, celle du dessous en direction du sud de celui-ci.



Examen du château d'eau



Un château d'eau est situé à environ 700 mètres du témoin. Voyons si ce bâtiment est dans l'azimut de l'observation. Ce château d'eau a une hauteur inférieure au pylône électrique.

Lorsque l'on regarde le profil d'élévation :



Nous constatons que le château d'eau a la même élévation/altitude que le témoin. Prenons l'hypothèse que des lumières aient pu être placées sur le château d'eau. Sachant que ce château d'eau est situé à 700 mètres du témoin et si l'on pose l'hypothèse qu'un ensemble lumineux y était situé, la structure aurait dû être située à 330 mètres de hauteur (ici avec un pente de 25.24%, la distance au sol est de 700 mètres). Manifestement, ni la hauteur du chateau d'eau ni celle d'une grue située à cette distance ne peut expliquer le phénomène.

3. Un drone

L'ensemble de lumières est resté immobile durant 16 minutes (durée d'une vidéo) et un drone en vol pourrait certes disposer de suffisamment d'autonomie.

Cependant, en raison de l'aspect stationnaire, l'hypothèse d'une structure fixe est à privilégier par rapport au drone.

4. La Lune

Observation du 16 septembre

A l'analyse des vidéos et en raison de la position de la pleine Lune dans l'azimut, nous pensons qu'il s'agit bien de notre satellite naturel que JPBX a filmé au travers des branches, avec le jeu des feuilles sous l'effet du vent.

Conclusions

En prenant en considération la durée de l'observation, l'aspect stationnaire du ballet de lumières, l'élévation et de l'absence de structure dans l'azimut, la répétition du phénomène lors des nuits de presque pleine Lune nous pensons apporter la réponse à l'observation.

L'explication la plus plausible est que le phénomène est la Lune. Il s'agit d'un PAN B. Cette conclusion est possible en raison des vidéos de l'observation du 16 septembre car l'identification du phénomène avec la Lune ne laisse pas de doute. Lorsque la pleine Lune passe à un ballet lumineux, l'astre a simplement continué son déplacement naturel et se situe à ce moment derrière les feuilles d'arbres qui sont alors en mouvement suite au vent.

L'identification n'est pas certaine à 100% étant donné que le témoin ne pouvait changer l'angle de son observation.

Néanmoins, grâce à l'observation du 16 septembre, nous pouvons identifier avec une quasi-certitude la Lune qui est à la source des deux observations.

La Lune semble également l'explication la plus probable pour l'observation du 20 juillet. Elle est présente à peu près dans l'axe d'observation. La vidéo est très sombre mais à certains moments, si on ne focalise pas sur les lumières, on observe une masse mouvante. Il s'agit de l'arbre dont les feuilles sont agitées par le vent. Les effets complexes décrits sont produits par la lumière de la Lune découpée par le feuillage agité...

VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)

L'observation suivante a été laissée par courriel sur l'adresse du COBEPS et dont les caractéristiques lumineuses sont assez similaires à la première observation de JPBX du 20 juillet.

Horodateur	18/09/13 21:24
Date de l'observation	18/09/13
Heure de l'observation	21h15
Lieu de l'observation	Loverval
Nombre de personnes prêtes à témoigner	3
Noms et coordonnées des témoins	
Récit de l'observation	Ce soir ce sont 6 à 7 point lumineux différents qui ont décrits des tracés très étranges (cercles, arrêt, virage serré) L'observation ne durait à chaque fois pas très longtemps car ils disparaissaient derrière les nuages. Je précise c'est arrivé environ une dizaine de fois à cet endroit et parfait avec plus de 5 témoins.
Position du phénomène au début	Plaine de Loverval
Hauteur du phénomène par rapport à l'horizon au début	90°-45°
Position du phénomène à la fin	Plaine de Loverval
Hauteur du phénomène par rapport à l'horizon à la fin	90°-45°
Forme	Plusieurs points lumineux ressemblant à une étoile donc très lointain.
Taille	Egale à une grosse étoile
Durée	20 minutes
Couleurs visibles	
Bruit/sons	
E-mail	
Comment avez-vous fait connaissance du COBEPS?	Mon père

Contacts avec ce témoin :

From:
 To:
 Subject: COBEPS : votre observation
 Date: Mon, 14 Oct 2013 20:25:08 +0200

Bonsoir,

Je suis enquêteur bénévole pour le COBEPS et je viens vers vous pour vous demander plus d'informations par rapport à votre observation.

Pourriez-vous me donner des éléments complémentaires au sujet:

Q de la luminosité (semblable a un tube néon, une ampoule, un phare, autre,...) ?

R luminosité un peu plus fort qu'une étoile

Q le sol ou des arbres ou bâtiments étaient-ils éclairés ?

R non les objets étaient trop haut

Q avez-vous vu des couleurs? Lesquelles?

R blanc un peu plus lumineux qu'une étoile

Q pensez-vous avoir observé une séquence qui se répétait durant les mouvements lumineux?

R non les objets d'écrivaient des trajectoires aléatoires

Q avez-vous filmé ou photographié le phénomène?

R non, le phénomène étant trop lointain, pas faute d'avoir essayé

Q avez-vous revu ce phénomène depuis?

R depuis non mais avant c'est arrivé de nombreuses fois

Q le ciel était-il complètement noir?

R oui le ciel était noir (avec un peu de nuages)

Q les points lumineux se déplaçaient ensemble? Ou alors les points lumineux se déplaçaient de manière autonome?

R les points étaient autonomes mais se frôlaient parfois

Q Avez-vous vu une structure?

R non juste un point

Q les lumières clignotaient ?

R non une lumière blanche fixe

Q dans quelle direction a disparu le phénomène?

R pas de directions précises, les points étaient de moins en moins nombreux à la fin de l'observation

Q comment avez-vous vu apparaître le phénomène? Et disparaître?

R nous regardons souvent le ciel à cet endroit et nous les avons tout de suite remarqués, ils ont diminués progressivement sans qu'on ne les voit disparaître

Q avez-vous entendu du bruit?

R non pas de bruit

Q avez-vous vu la Lune, des Etoiles, des avions durant l'observation ?

R oui la lune, des étoiles et des avions étaient visibles

Q pouvez-vous estimer une distance entre les témoins et le phénomène?

R je ne pourrais être sur de 'à distance mais je dirais qu'ils étaient plus haut que des avions de ligne

Merci d'avance pour les réponses apportées.

Je vous souhaite une agréable fin de soirée.

Cordialement,

Daniel Van Assche
COBEPS

Le 28 octobre, DVE envoie la vidéo de 1 minute 23 prise par JPBX afin que le témoin de Loverval puisse la comparer par rapport à son observation. Sa réponse est la suivante :

Non cela ne ressemblait pas du tout à ça, les points que nous avons observés étaient fixe comme une étoile et se déplaçaient indépendamment les uns des autres.

Les observations précédentes étaient exactement pareilles à chaque fois.

La prochaine fois nous essaierons de filmer le phénomène si le temps le permet.

VI.3. Conclusions de l'enquête

VI.3.1. Classification

Hynek : LN
PAN (GEIPAN) : B - Lune
Vallée : -

VI.3.2. Identification

Identification : Identifié - Lune
Probabilité de l'identification : 90%

VI.3.3. Indices

Indice	GEIPAN (Poher)	Mufon (Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports)
Crédibilité des témoins :		
Etrangeté du cas :		
Indice d'information :		
Indice de certitude* :		

Le résultat varie entre 0 (non crédible, sans étrangeté...) et 100% (parfaite crédibilité, étrangeté...)

* L'indice de certitude est obtenu par multiplication des trois indices précédents. Il donne une évaluation globale de l'intérêt du cas.

REFERENCES

Cartographie

- ⤴ [Google Earth 60.3.2197](#) date de la version 13 mai 2011
- ⤴ [NGI - infoshop](#) : Institut Géographique National Belge

Astronomie et satellites

- ⤴ [Stellarium](#) version 0.11.1
- ⤴ <http://www.calsky.com>

Météorologie

- ⤴ [Weather History & Data Archive : Weather Underground](#)
Weather Underground provides weather information for worldwide locations, including current conditions, hourly forecasts, radar and satellite maps. Specialized weather products include severe weather alerts, hurricane tracking, ski and sports weather, marine and aviation weather and user-contributed photographs.

Aéronautique

Radars virtuels : <http://casperflights.com/ebbr/>
Informations diverses : <http://www.aviation-fr.info/>

Outils ufologiques

- ⤴ Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports, Javascript Report Evaluator by Terry Groff – [Mufon](#)
- ⤴ Jean-Marc Wattecamps (Calcul des indices de POHER et autres outils pour logiciels de Tableurs Open Office et Microsoft)

REMERCIEMENTS

Remerciements à BME pour son analyse vidéo, à SDT pour son analyse sémiologique.
Remerciements aux membres du COBEPS pour leur relecture.

ANNEXES

Texte initial relatant l'observation

Date du témoignage :

Sujet: Observation OVNI

Date : Mon, 29 Jul 2013 15:19:55 +0200

De : JPBX

Pour : <info@cobeps.org>

Messieurs,

J'ai eu un long et passionnant entretien téléphonique avec l'excellent professeur A. Meessens.

C'est sur ses conseils que je prends contact avec vous.

Je suis un ancien membre de la Sobeps. Ayant quitté la Belgique pour résider en France, je n'ai plus suivi l'évolution de celle-ci.

A présent, j'habite à nouveau en Belgique.

Ma résidence est actuellement à Suarlée (5 min.de Namur).

En face de ma maison il y a une rue bordée d'arbres.

Mon living possède deux grandes fenêtres et fait face à cette rue.

Je suis assis à trois mètres de ces fenêtres.

Le ciel était totalement dégagé et sans pollution lumineuse ou très peu.

Pas de fête à Namur ni de feux d'artifice...

Le 20 juillet 2013, à 22h.20 je vois par une percée parmi les arbres une faible lumière qui continue à avancer.

Soudain, cette lumière devint d'un blanc éclatant et resta, dans un premier temps, totalement immobile. Ensuite évolution d'un véritable ballet.

Orientation : plein sud-plus ou moins 60° (Note de l'enquêteur : en fait 160 degrés)

L'extrait de la vidéo jointe n'est qu'une partie du film dont la totalité fait plus de vingt minutes.

L'original se trouve sur la caméra dont la marque est Sony Handycam, objectif Carl Zeiss, 1,9/2,1-57. Pas de carte mémoire. (Note de l'enquêteur : le témoin corrigera car il y a une carte mémoire)

De peur de ne pas pouvoir capter l'OVNI, je n'ai pas fixé la caméra sur un

pied, d'où les bougés.

Pouvez-vous me donner votre opinion sur ce sujet ?

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous remercie pour votre attention à la présente et vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

JPBX

Contacts avec l'administration de la ville de Namur

Subject: RE: 20/07/2013 Observation inhabituelle (Suarlee)

Date: Wed, 23 Oct 2013 15:04:41 +0200

From: @ville.namur.be

To:

Cher Monsieur,

Votre demande a retenu toute mon attention.

J'espère que ces renseignements pourront vous aider dans vos investigations.

Avec l'assurance de ma considération distinguée,

Gestionnaire de l'agenda événementiel
Service Domaine public & Sécurité - DPS

Département Voies publiques - DVP

VILLE DE NAMUR

Hôtel de Ville - 5000 Namur, rue de Fer 42

domaine.public.securite@ville.namur.be / www.ville.namur.be

Ce courriel n'engage en rien la Ville de Namur

Si vous recevez ce message par erreur, merci de contacter l'expéditeur.

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Subject: RE: 20/07/2013 Observation inhabituelle (Suarlee)
Date: Tue, 22 Oct 2013 08:30:20 +0200
From: @ville.namur.be
To:
CC: domaine.public.securite@ville.namur.be

Bonjour,

Le 20 juillet, nous avons un feu d'artifice à Namur. Toutefois, je fais suivre votre courriel au service Domaine Public et Sécurité qui pourra le mieux vous renseigner en détail sur cette soirée du 20 juillet.

Bien à vous,



Service Information & Communication - SIC
Département des Affaires Civiles et Sociales - DCS
VILLE DE NAMUR
Hôtel de Ville – B 5000 Namur, Belgique

@ville.namur.be / www.ville.namur.be

Si vous recevez ce message par erreur, merci de contacter l'expéditeur
Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Ce courrier n'engage pas la Ville de Namur : seul un courrier revêtu de la double signature d'un agent dûment mandaté et d'un membre du Collège engage la Ville de Namur.

De : Daniel Van Assche
Envoyé : lundi 21 octobre 2013 21:05
À : DL Domaine public et Sécurité
Objet : 20/07/2013 Observation inhabituelle (Suarlee)

A l'attention de l'Administration
Communale de la ville de Namur
Hotel de Ville - rue de Fer - 5000 Namur

Jodoigne, le 21 octobre 2013

Messieurs,

Je suis enquêteur bénévole pour le Comité Belge d'études des Phénomènes Spatiaux[1] et dans le cadre d'une enquête je me suis rendu au domicile d'un habitant de Suarlée qui a fait une observation de lumières inhabituelles le 20 juillet 2013 vers 22h30, et ce durant 30 minutes.

Je vous contacte car je suis à la recherche d'éléments sur des activités festives ou autres qui ont été organisées à Suarlée (en fait au sud de Suarlée) entre 22h30 et 23 heures. Par activités, je pense avant tout à une soirée, canon laser, feu d'artifice ou autre. Peut-être vous aurait-on fait part d'un témoignage ?

En vous remerciant d'avance pour toute information, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Daniel Van Assche

[1] COBEPS: www.cobeps.org